

Discours de Maurice Leroy,
Ancien ministre, président du Conseil général de Loir-et-Cher

Session du vendredi 11 avril 2014

Seul le prononcé fait foi

Mes Chers collègues,

Il y a moins de 15 jours, les Français se sont prononcés. **Les nouveaux maires sont désormais élus. Je tiens d'abord à les féliciter chaleureusement. Je remercie les anciens maires pour leur engagement au service des Loir-et-Chériens.** Ayant moi-même été maire du Poislay, je connais l'implication qu'exige cette fonction. Garant du lien social et de la proximité, le maire est à l'écoute de tous les habitants, répond aux nombreuses sollicitations et doit assumer l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes... Alors vraiment, merci du fond du cœur pour le travail effectué par tous les Maires de Loir-et-Cher au service de nos concitoyens ! Leur engagement témoigne de **ce que doit être la politique, loin des « politicailleries » qui font trop de mal à notre pays, depuis trop longtemps. « C'est d'âme qu'il faut changer, non de climat » disait Sénèque.** Commençons par changer de climat ! De climat politique. Il y a urgence. Qu'avons-nous à gagner dans les guerres de pouvoir, d'affaires et d'égo sinon la défiance et le rejet des citoyens ? **En tant qu'élus de la République, nous devons nous battre pour la France, pas contre les Français. JE LANCE UN APPEL SOLENNEL AUX NOUVEAUX MAIRES ET AUX MAIRES RÉÉLUS AFIN QUE NOUS TRAVAILLIONS ENSEMBLE POUR LE LOIR-ET-CHER ET POUR LES LOIR-ET-CHÉRIENS.** Tout cela n'est possible que dans **un climat apaisé.** Avec des choix clairs et assumés. Loin du flou généralisé proposé aux Français depuis deux ans. **Trois exemples symbolisent les tristes effets du brouillard gouvernemental.**

LE FLOU POLITIQUE TOUT D'ABORD avec le redécoupage chaotique de nos cantons. Je l'ai dit ici-même lors de notre session extraordinaire du 10 janvier dernier : OUI, le redécoupage des cantons est nécessaire ! OUI, la parité s'impose ! OUI, il faut en finir avec la lasagne territoriale ! Mais pas en imposant des cartes réalisées sans concertation, ni avec les élus locaux, ni avec les Préfets. Pas en imposant des critères démographiques arbitraires. Pas en bafouant le travail des élus locaux sur l'intercommunalité. Pas en imposant des binômes qui verront deux conseillers départementaux exercer, indépendamment l'un de l'autre, leur

mandat sur un même canton. Pas en utilisant comme blanc-seing le prétexte de **la parité : une bonne cause qui cache un mauvais coup**. Nos élus locaux ne s'y sont pas trompés, quelque soit leur sensibilité politique. Pour la première fois, un redécoupage territorial s'est fait sans l'avis des Conseillers municipaux. Face à ce coup de force, **notre majorité départementale a donné la parole aux 3 879 conseillers municipaux, adjoints et maires de notre département pour qu'ils puissent donner leur avis et se prononcer clairement !** Les maires et conseillers municipaux ont ainsi pu s'exprimer par vote, en dépit du mépris affiché par le Gouvernement. **Les résultats vous seront présentés tout à l'heure par Maître Sanson, huissier de justice.** Parallèlement, **de nombreux recours sont actuellement déposés par les élus de Loir-et-Cher auprès du Conseil d'État. La validation du tripatouillage ne sera acquise qu'après, et après seulement, le jugement du CONSEIL D'ÉTAT DANS SA JURIDICTION ADMINISTRATIVE.**

Lors de son discours de politique générale, le nouveau Premier Ministre a annoncé la suppression de nos Départements à l'horizon de 2021. Bien sûr, je pourrais, comme Claudy LEBRETON, le Président socialiste de l'Assemblée des Départements de France, me déclarer « **abasourdi** » et « **scandalisé** » par la brutalité de cette annonce.

Je refuse de m'associer au chœur des pleureuses intéressées qui ne cherchent qu'à défendre leur fauteuil. Il nous faut au contraire, faciliter la clarification et le dégraissage de la lasagne territoriale ! Alors, d'accord pour la disparition des Conseils généraux, mais alors ne gaspillons pas notre argent, notre temps et notre énergie à construire des cantons sans logique et sans avenir ! Il est encore temps d'arrêter cette incongruité ! **JE DEMANDE SOLENNELLEMENT À MANUEL VALLS DE METTRE FIN À CETTE RÉFORME RURALICIDE ET DE TRAVAILLER, EN CONCERTATION AVEC LES ÉLUS LOCAUX ET LES PRÉFETS, À LA RÉORGANISATION TERRITORIALE DONT LA FRANCE A UN BESOIN URGENT.** Derrière ce charcutage, se dessine, en réalité, le risque d'une fracture territoriale. Contrairement à ce qu'avait promis Manuel Valls, les zones urbaines se trouvent favorisées. Surreprésentées par un critère démographique à géométrie variable, ces zones urbaines posséderont demain un poids déterminant dans l'aménagement du territoire départemental. Au risque de voir les **territoires ruraux pénalisés. L'exemple du Très Haut Débit en atteste.** Sous la pression inadmissible d'un Vice-Président de la Région Centre, le Président d'Agglopolys bloque aujourd'hui la création du Syndicat Mixte Ouvert permettant la mise en place du Très Haut Débit dans tout notre Département. La force de notre département réside dans l'équilibre

entre ses territoires, battons-nous pour le préserver, tant que le Conseil général existe bien entendu !

C'EST ENSUITE LE FLOU INSTITUTIONNEL avec une réforme territoriale devenue l'Arlésienne du Gouvernement ! On ne sait plus dans quelle scène de quel Acte on se trouve désormais. L'exemple de la clause générale de compétence est parlant. Cette clause qui permet à une collectivité d'intervenir dans tous les domaines qu'elle juge nécessaire a été supprimée en 2010 pour les Départements et les Régions, puis réintroduite par le gouvernement Ayrault avant que Manuel Valls n'annonce à nouveau sa suppression lors de son discours de politique générale mardi dernier !!!

FLOU SUR LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS ENFIN. Le nouveau Gouvernement traque 50 milliards d'euros d'économies. ET QUI TRINQUERA ? CEUX QUI PAIENT TOUT, TOUT LE TEMPS SANS JAMAIS RIEN TOUCHER, SOYONS-EN CERTAINS ! Après la baisse d'1,5 milliards d'euros des dotations d'État aux collectivités, soit 2,2 millions d'euros en moins sur notre budget 2014, Manuel Valls annonce la somme record de 10 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités locales d'ici à 2017 ! Avec 10 milliards d'euros en moins, *« on assistera à une chute brutale des investissements publics avec le risque d'affaiblir ou de fermer certains services publics locaux »* de l'aveu même d'André Laignel, maire socialiste d'Issoudun et secrétaire général de l'Association des Maires de France. Le Gouvernement est-il à ce point incapable de réaliser les économies promises qu'il doit faire porter le poids de ses efforts sur les seules collectivités locales ? **A ces baisses de dotations s'ajoutent bien d'autres dépenses qui mettent en péril la situation financière de nos Départements.**

En premier lieu, les transferts successifs de compétences non compensés de l'État vers les collectivités. Transferts, toujours plus nombreux et toujours moins compensés au fil des années. **A LUI SEUL, LE TRANSFERT PAR L'ÉTAT SUR LE DÉPARTEMENT DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE REPRÉSENTE 155 MILLIONS D'EUROS DE DÉPENSES SUR 12 ANS, NON COMPENSÉS. MERCI MONSIEUR JOSPIN !**

Viennent ensuite **les mesures gouvernementales cumulées aux effets de la crise. Impact pour notre budget 2014 ? 21 millions d'euros de dépenses non anticipées.** En effet, qui, sinon le Département, paiera la hausse de **800 000 euros des coûts des transports scolaires directement liés à la réforme des rythmes scolaires ?** Qui, sinon le Département, paiera les **3,4 millions d'euros consécutifs à la revalorisation du RSA ?** Qui, sinon le Département,

paiera les **500 000 euros supplémentaires liés à l'accueil imposé de nouveaux mineurs isolés étrangers** ? On nous annonce d'autres transferts de compétences à venir... **Devrons-nous prendre en charge les ESAT** ? Là encore, le flou. Les Français ont voté pour élire un Président de la République, ils **n'ont pas signé un CIDD, un Contrat d'Incertitude à Durée Déterminée** ! Il est temps de clarifier les choses. Temps de mettre fin à des transferts non compensés toujours plus nombreux. Les collectivités assument de très importantes économies. A l'État maintenant de perdre ses mauvaises habitudes et d'assumer un rapport sain et équitable avec les collectivités.

FACE AU FLOU GÉNÉRALISÉ, NOTRE DÉPARTEMENT OPPOSE UNE VISION À LONG-TERME ET LE RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS FACE AUX LOIR-ET-CHÉRIENS. FACE AUX TROIS FLOUS QUE JE VIENS D'ÉVOQUER, TROIS CONSTANTES GUIDENT NOTRE ACTION : UNE FISCALITÉ MAÎTRISÉE, L'ANTICIPATION PAR LES PROJETS, LA MUTUALISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS.

JE VOUS PROPOSE AUJOURD'HUI, POUR LA 8^E ANNÉE CONSÉCUTIVE, DE NE PAS AUGMENTER LA FISCALITÉ DIRECTE DES LOIR-ET-CHÉRIENS. CELA, NOUS LE DEVONS À LA GESTION Saine ET MAÎTRISÉE DE NOS FINANCES. Avec l'appui du cabinet Klopfer, et grâce au travail des agents de notre collectivité, notre Assemblée départementale gère son budget de manière raisonnée et raisonnable. Le compte administratif qui vous sera présenté en détails lors de la prochaine session de juin, montre que la prudence et la rigueur restent plus que jamais de mise. Les années à venir seront difficiles, mais les efforts fournis s'avèrent d'ores et déjà payants. La preuve : **EN 2004, LE LOIR-ET-CHER ÉTAIT CLASSÉ AU 79^E RANG DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS POUR SA GESTION. EN 2011, NOUS SOMMES PASSÉS AU 14^E RANG DES DÉPARTEMENTS LES MIEUX GÉRÉS !** Pour atteindre ce résultat et réduire la voilure quand il le fallait, notre majorité départementale a su engager, à temps, courageusement, un programme global de révision des politiques du département. **Cette révision des politiques (REVPOL) nous permettra, je l'espère, de conserver un niveau d'endettement acceptable et de préserver notre capacité d'investissement.** Sans ces efforts, il nous faudrait 26 années d'épargne pour rembourser notre endettement en 2018 ! Grâce à eux, ce ratio devrait être contenu à 8 ans d'ici à 2018. Une situation délicate mais maîtrisée. **Cependant ne soyons pas naïfs, des efforts budgétaires, même drastiques, ne suffiront pas. Nos ressources s'amenuisent sensiblement.** Pour la deuxième année

consécutive, nos recettes marquent totalement le pas avec une progression de seulement 0,2 % en 2013. Cette stagnation est notamment due à la **chute des droits de mutation, en recul de 14,2% en 2013, soit une perte de 6,1 millions d'euros**. Les finances départementales, plus que jamais, sont soumises à un effet de ciseaux entre la diminution des ressources et l'augmentation des dépenses.

Nous refusons le pansement conjoncturel que serait l'augmentation de l'impôt. Non, mes chers collègues ! Comme le disait Francis Blanche « *Face au monde qui change, mieux vaut penser le changement que changer de pansement !* ». **Penser le changement, c'est tout le sens de notre démarche Loir&Cher 2020**. En permettant aux forces vives de notre Département de lancer des projets concrets, **Loir&Cher 2020 a révolutionné la prospective territoriale**. En effet, de cette démarche collective ont émergé **10 grands chantiers, 100 projets pour le Loir-et-Cher et plus de 20 LABs, expérimentation sur le terrain d'idées pour demain. Quel élan pour aborder l'avenir ensemble ! Loir&Cher 2020 est l'affirmation, sans angélisme, que nos territoires, notamment ruraux, sont des berceaux d'initiatives et d'emplois**. Pour peu qu'on leur donne les moyens d'exister. Ne citons que l'exemple de **Contres qui, avec l'Agropôle et les milliers d'emplois qu'il représente, est un poumon économique majeur**. L'Agropôle a mis en évidence l'intérêt de regrouper les acteurs dans une même structure et dans un même environnement. **Tous ces projets, toutes ces forces vives qui osent, innovent, entreprennent, le Conseil général les soutiendra dans la mesure de ses capacités et il interviendra dans les champs qui le concernent. Pour reprendre un mot du sociologue Gustave Le Bon « Les volontés précaires se traduisent par des discours, les volontés fortes par des actes »**. J'en ai l'intime conviction, **l'initiative et l'emploi viendront de nos territoires. L'ÉCHELON LOCAL ET LA PROXIMITÉ ONT DE L'AVENIR, SONT L'AVENIR !**

Au-delà de ces projets, il y a une méthode : le travail en commun. Une nouvelle façon de penser et de mener l'action publique doit émerger. Des réformes structurelles s'imposent. C'est l'enjeu, notamment, du grand chantier de mutualisation que le Loir-et-Cher a engagé avec l'Eure-et-Loir et le Loiret depuis plus d'un an. Cette mutualisation des ressources, des moyens et des savoir-faire touche aux domaines les plus divers. Approlys, la centrale d'achat commune aux trois Départements, a vu le jour au début de cette année. Des projets transversaux sont menés dans le secteur des routes, des ressources humaines ou des finances. Ce n'est qu'un début. Les objectifs de la mutualisation sont clairs : offrir de

nouvelles marges de manœuvre et **repenser l'action publique territoriale. Le service public doit aller vers plus de fluidité et d'efficacité.** Les collectivités ne peuvent plus faire comme si rien n'avait changé. **Hiérarchisons nos priorités et nos investissements. Rationalisons nos domaines d'intervention. Mettons en commun nos ressources.**

MES CHERS COLLÈGUES, **FACE AU FLOU POLITIQUE DE LA « VALLS » DES CANTONS, AU FLOU INSTITUTIONNEL DE LA RÉFORME TERRITORIALE, AU FLOU FISCAL IMPOSÉ AUX COLLECTIVITÉS, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER OPPOSE TROIS CONSTANTES FORTES ET COURAGEUSES : FISCALITÉ MAITRISÉE, PROJETS ET CHANTIERS D'AVENIR AVEC LOIR&CHER 2020, COOPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES ACCRUES.** Ces lignes de forces sont un rempart contre l'incertitude et l'à peu-près. Avec notre majorité départementale, **nous nous battons de toutes nos forces pour garder le cap et tenir nos engagements face aux Loir-et-Chériens.** C'est important, c'est fondamental, car comme le dit Mathieu Pigasse, le fameux banquier de gauche dans son éloge de la normalité, *« Le courage est la première de toutes les vertus politiques »*, luttons contre *« la normalité devenue le déguisement de la passivité. »*

NOUS resterons constants, face aux vents contraires, aux brouillards et aux horizons flous.

Je vous remercie.